

Lycée Claudel



États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 août 2013,
le 31 août 2012 et au 1^{er} septembre 2011

Lycée Claudel
États financiers
Pour les exercices terminés le 31 août 2013,
31 août 2012 et au 1^{er} septembre 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilans	3
États de l'évolution de l'actif net	4
États des résultats d'exploitation	5
États des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales conventions comptables	7
Notes aux états financiers	10
Annexe A - Charges de salaires	18
Annexe B - Charges académiques	18
Annexe C - Charges administratives	18
Annexe D - Charges de bâtiment	19

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Lycée Claudel

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du Lycée Claudel, qui comprennent les bilans au 31 août 2013, au 31 août 2012 et au 1^{er} septembre 2011 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 août 2013 et le 31 août 2012, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction du Lycée Claudel est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Collins Barrow

Chartered Accountants / Comptables agréés

Collins Barrow Ottawa LLP/s.r.l
301 promenade Moodie Drive
Suite 400
Ottawa, Ontario, Canada
K2H 9C4

T: 613.820.8010

F: 613.820.0465

email/courriel: ottawa@collinsbarrow.com

web: www.collinsbarrowottawa.com

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Lycée Claudel au 31 août 2013, au 31 août 2012 et au 1^{er} septembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 août 2013 et le 31 août 2012, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Collins Barrow Ottawa S.R.L.

comptables agréés, experts-comptables autorisés

le 20 novembre 2013

Ottawa (Ontario)

Lycée Claudel Bilans

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse et quasi-espèces (note 2)	28 684 \$	603 397 \$	1 584 836 \$
Placements à court terme (note 3)	-	-	55 736
Débiteurs (note 4)	99 537	108 945	92 895
Inventaires	1 945	1 945	1 945
Charges payées d'avance	53 336	44 019	99 607
	183 502	758 306	1 835 019
Immobilisations (note 5)	25 763 605	26 798 271	27 881 412
	25 947 107 \$	27 556 577 \$	29 716 431 \$
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Ligne de crédit (note 6)	89 606 \$	-	-
Créditeurs et charges à payer (note 7)	486 794	1 010 036	1 941 640
Revenus perçus d'avance (note 8)	1 107 350	1 113 920	1 687 971
Autre passif - Foyer Socio-Éducatif	-	-	39 314
Emprunt bancaire échéant au cours du prochain exercice (note 10)	449 488	430 491	410 682
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	-	9 546	10 917
	2 133 238	2 563 993	4 090 524
Subventions reportées (note 9)	601 297	639 203	705 483
Emprunt bancaire (note 10)	16 604 208	17 052 009	17 480 892
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	-	-	8 747
	19 338 743	20 255 205	22 285 646
Actif net			
Investis en immobilisations	8 128 736	8 649 671	9 098 777
Actif net non affecté	(1 520 372)	(1 348 299)	(1 667 992)
	6 608 364	7 301 372	7 430 785
	25 947 107 \$	27 556 577 \$	29 716 431 \$

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président

_____ Trésorier

Lycée Claudel
États de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 août

	Immobilisations Corporelles	Actif net non affecté	Total 2013
Solde, début de l'exercice	8 649 671 \$	(1 348 299) \$	7 301 372 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(693 008)	(693 008)
Acquisitions d'immobilisations	79 200	(79 200)	-
Amortissement d'immobilisations	(1 113 867)	1 113 867	-
Amortissement de subventions reportées	58 029	(58 029)	-
Remboursements des fournisseurs liés à la construction en cours, obligations découlant de contrats de location- acquisition et de l'emprunt bancaire	455 703	(455 703)	-
Solde, fin de l'exercice	8 128 736 \$	(1 520 372) \$	6 608 364 \$

	Immobilisations Corporelles	Actif net non affecté	Total 2012
Solde, début de l'exercice	9 098 777 \$	(1 667 992) \$	7 430 785 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(129 413)	(129 413)
Acquisitions d'immobilisations	78 439	(78 439)	-
Amortissement d'immobilisations	(1 161 580)	1 161 580	-
Amortissement de subventions reportées	66 280	(66 280)	-
Remboursements des fournisseurs liés à la construction en cours, obligations découlant de contrats de location-acquisition et de l'emprunt bancaire	567 755	(567 755)	-
Solde, fin de l'exercice	8 649 671 \$	(1 348 299) \$	7 301 372 \$

Lycée Claudel
États des résultats d'exploitation

Pour les exercices terminés le 31 août **2013** **2012**

Produits

Scolarité	8 856 561 \$	8 849 915 \$
Exonération de frais scolaires	(90 340)	(93 142)
Inscriptions et examens	154 835	130 570
Garderie	304 498	300 740
Foyer Socio-Éducatif	-	39 314
Revenus divers	354 493	314 436
	9 580 047	9 541 833

Charges

Charges de salaires (annexe A)	6 266 788	5 775 409
Charges académiques (annexe B)	563 085	503 054
Charges administratives (annexe C)	785 114	845 926
Charges de bâtiment (annexe D)	2 623 024	2 706 269
	10 238 011	9 830 658

**Insuffisance d'exploitation avant
les autres produits**

(657 964) **(288 825)**

Autres produits

Revenus d'intérêts sur placements	10 011	16 577
Gain (perte) de change	(45 055)	142 835
	(35 044)	159 412

Insuffisance des produits sur les charges

(693 008) \$ **(129 413) \$**

Lycée Claudel
États des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice	(693 008) \$	(129 413) \$
Ajustements pour l'amortissement d'immobilisations	1 113 867	1 161 580
Ajustements pour l'amortissement de subventions reportées	(58 029)	(66 280)
	362 830	965 887
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	9 408	(16 050)
Charges payées d'avance	(9 317)	55 588
Créditeurs et charges à payer	(523 243)	(931 604)
Revenus perçus d'avance	(6 570)	(574 051)
Autre passif - Foyer Socio-Éducatif	-	(39 314)
	(166 892)	(539 544)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Vente de placements à court terme	-	55 736
Achat d'immobilisations	(79 200)	(78 439)
	(79 200)	(22 703)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de la ligne de crédit	89 606	-
Augmentation des subventions	20 123	-
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(9 546)	(10 119)
Remboursement de l'emprunt bancaire	(428 804)	(409 073)
	(328 621)	(419 192)
Diminution de l'encaisse et quasi-espèces au cours de l'exercice	(574 713)	(981 439)
Encaisse et quasi-espèces, début de l'exercice	603 397	1 584 836
Encaisse et quasi-espèces, fin de l'exercice	28 684 \$	603 397 \$

Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

Statuts constitutifs et nature des activités	La société est constituée sans apport de capital en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Elle opère une institution d'enseignement privée et est exemptée des impôts sur ses excédents. Elle est aussi un organisme de bienfaisance.
Base de présentation	Ces états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada qui sont en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.
Utilisation d'estimations	Les états financiers de la société constituent le tableau produit par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. La production d'états financiers périodiques oblige nécessairement à utiliser des estimations et à poser des hypothèses. Les principaux secteurs des états financiers qui obligent à le faire sont : 1) le montant des salaires payable à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger; et 2) la durée de vie utile prévue des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations et hypothèses de la direction à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles. Ces estimations et ces hypothèses sont revues périodiquement et, à mesure que des rajustements s'imposent, il en est fait état au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus.
Aide accordée par le Gouvernement Français pour le fonctionnement de la société	<p>Les salaires du Proviseur, du Proviseur-adjoint, du Directeur des services financiers, du Directeur du primaire et de 3 professeurs expatriés sont pris en charge directement par l'État Français. Ces rémunérations, charges sociales comprises, ne sont pas comptabilisées aux états financiers du Lycée Claudel.</p> <p>Également l'État Français a pris en charge les rémunérations et charges sociales de 28 professeurs résidents et 7 personnels expatriés (3 professeurs et 4 personnels de direction) ce qui représente un coût total de 3 718 378 \$ en 2012-2013 (3 527 488 \$ en 2011-2012) pour l'État Français. Le Lycée Claudel a reversé une participation de la masse salariale brute et une contribution à l'indemnité spécifique de vie locale. Le montant reversé en 2012-2013 est de 1 423 207 \$ (2011-2012 de 1 000 979 \$). La participation effective de l'État Français pour ces 28 professeurs résidents et 7 personnels expatriés est 2 526 509 \$ en 2012-2013 (2 525 509 \$ en 2011-12).</p>
Constatation des produits	Les produits de scolarité, d'inscriptions et examens et de garderie sont constatés au cours de l'exercice financier auquel l'année scolaire appartient. Les revenus des autres organismes gouvernementaux sont constatés lorsqu'ils sont gagnés en vertu des programmes. Les revenus d'intérêts sûr placements et autres revenus sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

Encaisse et quasi-espèces

La politique de la société consiste à présenter dans l'encaisse et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois après la date du bilan.

Inventaire

L'inventaire est évalué à la moindre valeur (coût-valeur de réalisation nette). Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers sont soit des actifs financiers ou des passifs financiers de la société, où, en général, elle a le droit de recevoir de l'argent comptant ou un autre actif d'une autre partie ou elle a une obligation qu'elle doit payer à une autre partie.

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines transactions entre apparentés.

La société évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des investissements en instruments de capitaux propres coté sur un marché actif qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et quasi-espèces, les placements à court terme, les débiteurs, la ligne de crédit, les créditeurs et charges à payé, l'emprunt bancaire, et les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût initial sont testés pour pertes de valeur lorsqu'il existe des indications de perte de valeur. Le montant de la perte, le cas échéant, est reconnu au résultat d'exploitation. Le montant de perte reconnu précédemment peut être inversé jusqu'au montant de l'appréciation directement ou en ajustant le compte d'allocation correspondant. L'augmentation ne peut pas excéder le montant initial de la perte ni le coût initial de l'actif. Le montant de perte inversée est comptabilisé au excédent (insuffisance) des produits sur les charges.

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transactions au excédent (insuffisance) des produits sur les charges au courant de la période à laquelle ils appartiennent. De plus, les instruments financiers qui ne seront pas comptabilisés à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transactions qui leur sont directement attribués par origine, émission ou hypothèse.

Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

Instrument financier dérivé

La société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt afin de réduire son exposition à des taux d'intérêt variables sur son emprunt bancaire. La société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. La société documente tous les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, y compris l'objectif de gestion du risque et de la stratégie. Les variations de la juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ne sont pas comptabilisés et les intérêts débiteurs sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif des contrats de swap de taux d'intérêt.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile prévue des immobilisations. Il est calculé comme suit :

Bâtiments	4 %	amortissement dégressif
Biens mobiliers	20 %	amortissement dégressif
Équipements pédagogiques et électroniques	20 %	amortissement dégressif
Outillage	10 %	amortissement dégressif
Matériel roulant	30 %	amortissement dégressif

Le demi taux est utilisé dans l'année d'acquisition.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les éléments d'actif ou de passif monétaires sont convertis au taux de change à la fin de l'exercice. Les soldes des comptes, paraissant à l'état des résultats d'exploitation, sont convertis aux taux de change moyen de l'exercice.

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

1. Adoptions des normes comptables pour les organismes sans but lucratif

La société a choisi d'appliquer les normes comptables pour les organismes sans but lucratif à la Partie III du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* (la Partie III). Ces états financiers sont les premiers états financiers pour lesquels la société a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ci-après dénommé « NCOSBL ».

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2013 ont été préparés conformément aux NCOSBL et les dispositions du chapitre 1501 de la partie III, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif ».

La société a choisi de se prévaloir d'aucune exemption lors de l'adoption de la Partie III selon le chapitre 1501. Les ajustements résultant de l'adoption de la Partie III ont été comptabilisés directement dans l'actif net à la date de transition du 1^{er} septembre 2011.

L'application de NCOSBL a causé les changements suivants aux soldes de l'actif net à la date de transition (le 1^{er} septembre 2011) et aux états financiers précédemment publiés pour l'exercice terminé le 31 août 2012.

A - Les couvertures de flux de trésorerie efficace

Selon les PCGR canadien, le contrat de swap de taux d'intérêt utilisé pour couvrir le risque de taux d'intérêt est comptabilisé dans le bilan comme actif ou passif à leur juste valeur fournie par le prêteur. Les variations de juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisés directement dans l'actif net jusqu'à ce que l'actif ou le passif qui en résultent affecte l'état des résultats d'exploitation ou d'état de l'évolution de l'actif net, le cas échéant.

Selon les NCOSBL, le contrat de swap de taux d'intérêt utilisé pour couvrir le risque de taux d'intérêt n'est pas comptabilisé dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de juste valeur de l'instrument dérivé ne sont pas comptabilisés les intérêts débiteurs sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif des contrats de swap de taux d'intérêt.

B - Réconciliation du bilan au 1^{er} septembre 2011

	PCGR Canadien Bilan	Changements dus à l'adoption des normes	NCOSBL Bilan
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	3 115 451 \$	(1 173 811) \$	1 941 640 \$
Actif net			
Pertes cumulés sur couverture de flux de trésorerie	(1 173 811) \$	1 173 811 \$	- \$

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

1. **Adoptions des normes comptables pour les organismes sans but lucratif (suite)**

C - Réconciliation de l'actif net au 1^{er} septembre 2011

Pertes cumulées sur couverture de flux de trésorerie au 1 ^{er} septembre 2011, selon les états financiers précédemment publiés	(1 173 811) \$
Changement de l'actif net - réévaluation du contrat de swap de taux d'intérêt	1 173 811
 Pertes cumulées sur couverture de flux de trésorerie au 1 ^{er} septembre 2011, selon NCOSBL	- \$

D - Réconciliation du bilan au 31 août 2012

	PCGR Canadien Bilan	Changements dus à l'adoption des normes	NCOSBL Bilan
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	2 615 116 \$	(1 605 080) \$	1 010 036 \$
Actif net			
Pertes cumulés sur couverture de flux de trésorerie	(1 605 080) \$	1 605 080 \$	- \$

E - Réconciliation de l'actif net au 31 août 2012

Pertes cumulées sur couverture de flux de trésorerie au 31 août 2012, selon les états financiers précédemment publiés	(1 605 080) \$
Changement de l'actif net - réévaluation du contrat de swap de taux d'intérêt	1 605 080
 Pertes cumulées sur couverture de flux de trésorerie au 31 août 2012, selon NCOSBL	- \$

2. **Encaisse et quasi-espèces**

Les comptes de banque de la société sont détenus auprès de trois banque à charte.

Le montant inclut 7 320 \$ investi dans un fond du marché monétaire et porte un taux d'intérêt de 1,25% (2012 - 176 226 \$ investi dans un fond du marché monétaire et porte un taux d'intérêt de 1,25%, 2011 - 436 460 \$ investi dans un fond du marché monétaire et porte un taux d'intérêt de 1,20%).

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

3. Placement à court terme

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Certificat de placement garanti portant intérêt au taux préférentiel moins 2,05%, échéant en mai 2012	- \$	- \$	55 736 \$

4. Débiteurs

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Comptes à recevoir	41 239 \$	46 025 \$	6 286 \$
Taxes de vente	58 298	62 920	86 609
	99 537 \$	108 945 \$	92 895 \$

5. Immobilisations Corporelles

	31 août 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	1 508 114 \$	- \$	1 508 114 \$
Bâtiment	29 843 408	6 116 457	23 726 951
Biens mobiliers	1 256 763	1 097 750	159 013
Équipements pédagogiques	1 585 373	1 222 763	362 610
Outillage	43 605	38 834	4 771
Matériel roulant	12 768	10 622	2 146
	34 250 031 \$	8 486 426 \$	25 763 605 \$

Lycée Claudel

Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

5. Immobilisations Corporelles (suite)

	31 août 2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	1 508 114 \$	- \$	1 508 114 \$
Bâtiment	29 839 182	5 128 284	24 710 898
Biens mobiliers	1 256 763	1 054 787	201 976
Équipements pédagogiques	1 461 793	1 114 271	347 522
Outillage	43 605	38 304	5 301
Matériel roulant	12 768	9 703	3 065
Équipements loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	48 606	27 211	21 395
	34 170 831 \$	7 372 560 \$	26 798 271 \$
	1 ^{er} septembre 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	1 508 114 \$	- \$	1 508 114 \$
Bâtiment	29 870 481	4 102 844	25 767 637
Biens mobiliers	1 240 598	1 001 082	239 516
Équipements pédagogiques	1 368 220	1 039 087	329 133
Outillage	43 605	37 715	5 890
Matériel roulant	12 768	8 389	4 379
Équipement loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	48 606	21 863	26 743
	34 092 392 \$	6 210 980 \$	27 881 412 \$

6. Facilités de crédit

Le Lycée Claudel a une ligne de crédit d'un montant de 200 000 \$ pour financer ses besoins d'opérations journalières au taux préférentiel plus 0,50%, et remboursable sur demande non renouvelable et une carte de crédit commercial d'un montant de 25 000 \$ pour financer les dépenses d'affaires des gestionnaires principaux au taux d'intérêt standard tel que prescrit par MasterCard d'une banque à charte. Au 31 août 2013, 77 977 \$ (2012 - néant, 2011 - néant) du montant autorisé est utilisé par le Lycée Claudel.

Après la fin de l'exercice, la ligne de crédit a été augmenté à 450 000 \$.

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

7. Crédoiteurs et charges à payer

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Agence pour l'enseignement français à l'étranger - salaires	236 475 \$	854 501 \$	1 534 162 \$
Fournisseurs	147 439	57 669	97 776
Fournisseurs liés à la construction en cours	-	17 351	165 915
Frais courus	102 880	80 515	143 787
	486 794 \$	1 010 036 \$	1 941 640 \$

8. Revenus perçus d'avance

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Scolarité	1 107 350 \$	1 113 920 \$	1 433 680 \$
AEFE	-	-	254 291
	1 107 350 \$	1 113 920 \$	1 687 971 \$

9. Subventions reportées

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Solde, début de l'exercice	639 203 \$	705 483 \$	714 841 \$
Subvention reçu au cour de l'exercice	20 123	-	64 919
	659 326	705 483	779 760
Amortissement de l'exercice	(58 029)	(66 280)	(74 277)
Solde, fin de l'exercice	601 297 \$	639 203 \$	705 483 \$

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

10. Emprunt bancaire

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Prêt payable à la BMO, portant intérêt au taux variable préférentiel plus 1,53%, paiements mensuels de capital et intérêt de 103 732 \$, dus en Septembre 2020, garantie par le terrain et l'immeuble et un garanti de 10 000 000 \$ par l'État Français (Association Nationale des Écoles Française à l'Étranger).	17 053 696 \$	17 482 500 \$	17 891 574 \$
Moins: portion échéant au cours du prochain exercice	449 488	430 491	410 682
	16 604 208 \$	17 052 009 \$	17 480 892 \$

La société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt pour convertir l'intérêt sur le prêt payable à la Banque de Montréal d'un taux variable à un taux fixe de 4,72 % jusqu'en septembre 2020. Les critères de comptabilité de couverture spécifiques pour le contrat de swap de taux d'intérêt ont été remplie, ainsi, le contrat de swap est comptabilisé selon la comptabilité de couverture.

Le remboursement de capital dû lors des cinq prochaines années et par la suite sont les suivants:

2014	449 488 \$
2015	471 169
2016	493 895
2017	517 718
2018	542 690
Suite	14 578 736
	17 053 696 \$

Lycée Claudel
Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	31 août 2013	31 août 2012	1 ^{er} septembre 2011
Obligation relative aux équipements loués, sans intérêt, remboursable par versements trimestriels de 1 985 \$, échéant en juillet 2013	- \$	9 546 \$	16 668 \$
Obligation relative aux équipements loués, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 2 976 \$, échéant en novembre 2012	-	-	2 996
	-	9 546	19 664
Moins: Obligations échéant au cours du prochain exercice	-	9 546	10 917
	- \$	- \$	8 747 \$

12. Engagement contractuel

Le Lycée Claudel a signé un contrat d'entretien ménager. Le contrat expire en août 2016. Les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants:

2014	194 173 \$
2015	199 810 \$
2016	169 869 \$

13. Éventualité

Une action contre le Lycée Claudel devant la Cour supérieure par un parent alléguant des voies de fait subies par un élève de la maternelle dans une altercation avec un autre élève de la maternelle. La demande est d'environ 275 000 \$ plus dépenses et intérêts.

Une action contre le Lycée Claudel devant la Cour supérieure par le même parent alléguant discrimination et autres plaintes relativement au traitement du Lycée Claudel de la réclamation décrite au-dessus. La demande est pour un montant de 525 000 \$ en plus de dommages pécuniaires à déterminé, dépenses et intérêts.

Le montant des règlements finaux ne peut être estimé à présent. Lorsque la perte sera connue, le montant sera comptabilisé aux charges d'exploitation dans l'année où les montants des règlements sont déterminés.

Lycée Claudel

Notes aux états financiers

31 août 2013, 31 août 2012 et 1^{er} septembre 2011

14. Instruments financiers

La société est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition au risque et les concentrations de la société à la date du bilan, soit le 31 août 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. La société est principalement exposée à ce risque par rapport à sa ligne de crédit, ses créiteurs et charges à payer, ses revenus perçus d'avance et son emprunt bancaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en manquant de s'acquitter d'une obligation. Le risque de crédit principal de l'entreprise se rapporte à ses débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'entité est principalement exposé au risque de change et risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de flux de trésorerie sur ses instruments financiers de taux d'intérêt variable. Le risque de flux de trésorerie est atténué au moyen de contrats de swap de taux d'intérêt tel que décrit à la note 10.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La société reçoit des subventions et doit contribué à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en euro. Par conséquent, certains actifs et passifs sont exposés aux fluctuations de change.

Lycée Claudel
Annexe A - Charges de salaires

Pour l'exercice terminé le 31 août	2013	2012
Personnel - enseignant	2 676 156 \$	2 669 701 \$
Personnel - non enseignant	975 083	873 071
Personnel administratif	282 330	251 521
Personnel d'entretien	75 769	114 782
Avantages sociaux	575 637	550 353
Fonds de pension	268 317	262 708
Agence pour l'enseignement français à l'étranger - salaires	1 413 496	1 053 273
	6 266 788 \$	5 775 409 \$

Lycée Claudel
Annexe B - Charges académiques

Pour l'exercice terminé le 31 août	2013	2012
Fournitures scolaires	21 071 \$	21 349 \$
Matériel pédagogique	153 032	155 754
Formation	68 394	66 335
Foyer Socio-Éducatif	243 586	184 432
Amortissement - équipements pédagogiques	77 002	75 184
	563 085 \$	503 054 \$

Lycée Claudel
Annexe C - Charges administratives

Pour l'exercice terminé le 31 août	2013	2012
Frais de bureau	21 583 \$	20 732 \$
Frais d'administration	21 309	37 981
Services informatiques	85 935	86 031
Téléphone et alarme	7 765	9 099
Frais de banque	8 163	6 956
Honoraires professionnels	51 243	46 994
Événement sociaux	21 748	16 168
Publicité	7 978	9 915
Divers	48 384	102 242
Redevance AEFÉ (au titre de la contribution de 6% des frais de scolarité au fonds de mutualisation de l'AEFE)	511 006	509 808
	785 114 \$	845 926 \$

Lycée Claudel
Annexe D - Charges de bâtiment

Pour l'exercice terminé le 31 août	2013	2012
Intérêts sur financement	844 286 \$	864 099 \$
Chauffage	31 511	33 718
Éclairage	142 634	145 254
Taxes d'eau	15 599	25 909
Assurance	128 226	128 697
Entretien et réparations	423 903	422 196
Amortissement	1 036 865	1 086 396
	<hr/> 2 623 024 \$	<hr/> 2 706 269 \$